



VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE
DU MERCREDI 22 MAI
2024

OBJET : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024

Délibération n° 2024-035

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MERCREDI VINGT DEUX MAI A DIX NEUF HEURES TRENTE,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi 16 mai 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Bernard MALHERBE, Didier MARTIN, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, Thierry BOURREC, André EVRARD, Danièle CASTAING, Evelyne PISSOAT, JOËLLE RICHARD, CEDRIC BOUET, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

PROCURATIONS : M. Claude POMIES A Mme Marie ASSIBAT, Mme Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, Mme Danielle BARRAUD A Mme Nathalie DARRIEUMERLOU, M. Jean-Pierre CAUDY A M. André EVRARD.

EXCUSES : Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN, M. Alexandre MARTIN,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie ASSIBAT.

Conseillers Municipaux en exercice : 29

Conseillers Municipaux présents : 22

Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 4

Conseillers Municipaux excusés : 3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024 tel qu'il figure annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 040-214000010-20240522-DELIB2024035-DE



A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à prendre toutes les décisions et à mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 23 mai 2024

Le Maire,




Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-